



Convention relative aux
droits de l'enfant

Distr.
GENERALE

CRC/C/SR.472
3 septembre 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE DES DROITS DE L'ENFANT

Dix-huitième session

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 472ème SEANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 3 juin 1998, à 15 h 45

Présidente : Mlle MASON

SOMMAIRE

DECLARATIONS D'ENFANTS PARTICIPANT A LA MARCHE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL
DES ENFANTS

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un memorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section d'édition des documents officiels, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

GE.98-16412 (F)

La séance est ouverte à 15 h 45.

DECLARATIONS D'ENFANTS PARTICIPANT A LA MARCHE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

1. A l'invitation de la Présidente, les enfants qui participent à la Marche mondiale contre le travail des enfants prennent place à la table du Comité et les membres du Comité se présentent.

2. La PRESIDENTE dit que la plupart des séances du Comité sont consacrées à des débats officiels où sont examinées des questions telles que l'implication insidieuse des enfants dans une exploitation de la main-d'oeuvre qui empêche leur développement complet. Au nom du Comité, elle accueille chaleureusement plusieurs enfants qui participent à la Marche mondiale contre le travail des enfants, dont certains ont compté parmi ces travailleurs. Ils sont venus partager avec le Comité leur expérience de la Marche mondiale. La Présidente les invite à se présenter et à s'adresser au Comité sur un sujet de leur choix.

3. Kip OEBANDA (Philippines), activiste pour les droits des enfants dans son pays, dit qu'il travaille pour un programme radiophonique destiné à encourager les enfants à exprimer leurs opinions, droit dont ils jouissent au même titre que les adultes.

4. Pour définir la Marche mondiale, il lui faut tout d'abord décrire la réalité du travail des enfants plutôt que donner de simples statistiques. Les détenteurs du pouvoir détiennent la vie de nombreux enfants entre leurs mains et, en jonglant avec ces vies, ils se sont engagés sur une voie très dangereuse. On estime à 250 millions au moins le nombre d'enfants qui accomplissent quotidiennement un travail pénible, dans des pays du monde entier, dont 3,7 millions aux Philippines qui comptent une population de 72 millions d'habitants.

5. Les membres du Comité, tous experts dans ce domaine, n'ignorent certainement pas un fait qu'il a découvert au cours de la Marche : le travail prive non seulement les enfants de leur enfance, en les transformant en robots, mais aussi d'âme, de coeur et de la possibilité de trouver une religion et de recevoir un enseignement. Des enfants ne méritent pas un tel traitement car ils sont, par définition, innocents, sans défense et incapables de faire réellement le mal.

6. La sensibilisation du public aux iniquités du travail des enfants s'est renforcée dans tous les pays traversés par la Marche et elle continuera de le faire car, bien que, techniquement, la Marche arrive à son terme, la longue croisade ne fait que commencer. Le travail des enfants n'est pas seulement universel, il est universellement mauvais, même en Iran qui a la proportion de travailleurs enfants la plus basse au monde (4 %). Lorsque le public accepte le travail des enfants comme faisant partie d'une tradition, il accepte la pauvreté et le chômage comme appartenant aussi à cette tradition et c'est sur cela que porte la lutte : sensibiliser les gens au travail des enfants et les inciter vivement à réagir contre lui. Les politiciens et les personnes influentes doivent tout mettre en oeuvre pour une élimination totale

du travail des enfants qui n'a pas de place dans le monde actuel et atteint la dignité de l'être humain.

7. Govind KHAVAL (Népal), 15 ans, dit qu'il habite actuellement au Mukti Ashram Child Rehabilitation Centre, en Inde, et qu'il participe à la coalition de l'Asie du Sud contre la servitude enfantine.

8. En Inde et au Mukti Ashram, il rencontre de nombreux enfants ayant travaillé dans des usines et des carrières, dont le corps porte la trace des coups et des accidents et qui ont peur de parler aux gens normaux. Cette situation se répète dans beaucoup d'autres pays qu'il a traversés. Leur histoire montre la facilité avec laquelle on peut manipuler les enfants. Les employeurs, conscients que les enfants pourraient devenir plus productifs si on les battait, bénéficient d'un double avantage : ils emploient des enfants parce qu'ils ne sont pas capables de s'organiser pour défendre leurs droits et les adultes qu'ils emploient sont si scandaleusement sous-payés qu'ils ne sont pas en mesure de nourrir leur famille et qu'ils souhaitent donc ardemment que leurs enfants travaillent. Il est vrai que les lois contre l'esclavage des enfants abondent mais elles ne sont pas appliquées comme elles le devraient.

9. Ont participé à la Marche des enfants qui ont travaillé précédemment et qui, parfois épuisés et souffrants après avoir parcouru jusqu'à 20 km à pieds par jour, acceptaient de participer à des manifestations culturelles pour leurs partisans, afin de s'assurer de leur solidarité, fermement convaincus qu'aucune tâche n'est trop astreignante pour la protection des droits des enfants.

10. Phénomène à la fois triste et inattendu, un autre obstacle est dû à certains travailleurs enfants qui, probablement à l'instigation des employeurs, propagent l'idée du droit au travail, prétendant que, comme ils devront travailler plus tard en tant qu'adulte, ils pourraient aussi bien commencer de le faire en tant qu'enfant. Il espère que cette idée ne trouvera pas d'échos, car le droit des enfants est de recevoir une éducation.

11. L'énorme soutien du public suscité par la Marche l'a convaincu que son rêve de voir un jour tous les enfants aller à l'école et ne plus être soumis au travail des enfants, deviendra réalité.

12. Shaukat ALI (Inde), 12 ans, dit qu'il vit également au Mukti Ashram Child Rehabilitation Centre. En tant qu'ancien travailleur enfant, il écrasait du piment et le mettait en paquet dans une usine où des travailleurs adultes ou des contremaîtres lui donnaient de petits morceaux de glace pour apaiser ses douleurs et l'obligeaient à reprendre son travail immédiatement. Il était contraint de travailler deux fois plus dur que ses collègues adultes mais était payé l'équivalent de 50 cents par semaine, et encore de temps en temps seulement. S'il se plaignait ou demandait une augmentation, son employeur répondait que le solde avait été envoyé chez lui. Il était depuis deux ans dans cette usine quand, un jour, il s'était joint à une marche qu'il avait rencontrée et c'est ainsi qu'il avait marché jusqu'à Delhi où il avait entendu pour la première fois que les enfants avaient le droit d'aller à l'école et que le travail des enfants était illégal. Il n'était jamais retourné travailler mais était allé habiter au Mukti Ashram.

13. Avec la Marche mondiale, il était allé en Iran, au Pakistan et dans de nombreux pays d'Europe avant d'arriver enfin à Genève. Les marcheurs ont informé de leurs droits les enfants qui travaillaient dans ces pays ainsi que de la nécessité pour leurs parents de trouver du travail afin que les enfants puissent exercer ces droits.

14. Au Pakistan, il avait vu beaucoup d'enfants travailler dans les hôtels où les employeurs leur disaient que le travail des enfants n'était pas illégal car si les enfants ne travaillaient pas, les familles pauvres mourraient de faim. A l'encontre de cet argument, les marcheurs ont souligné la nécessité pour le Gouvernement d'élaborer des politiques qui garantiraient un emploi aux parents, leur permettant ainsi d'assumer la responsabilité de leurs enfants et de les envoyer à l'école.

15. En parlant à des enfants nouvellement arrivés au Mukti Ashram, il avait découvert qu'ils avaient parfois été contraints à travailler jusqu'à 20 heures par jour pour recevoir comme salaire une unique galette et un peu de sel pour les maintenir en vie. Certains enfants qui n'étaient pas capables de continuer à travailler étaient même tués par leurs employeurs qui jetaient leur corps dans une mare.

16. Arnold ENGLE (Canada) dit qu'il habite Montréal où il travaille pour l'organisation "Free the children", groupe de jeunes géré intégralement par des enfants, qui s'est donné pour mission d'éliminer le travail des enfants. Parmi ses autres préoccupations principales figurent la prise en main de leur destin par les enfants et les possibilités pour eux de faire entendre davantage leur voix.

17. Un des objectifs de la Marche mondiale était de contraindre les gouvernements et les politiciens à promulguer une nouvelle législation ou à mettre sur pied des projets pour un enseignement praticable et une instruction primaire gratuite, obligatoire, qui serait la pièce maîtresse de l'élimination du travail et de l'exploitation des enfants et leur donnerait les compétences nécessaires pour occuper des emplois suffisamment rémunérés une fois adultes. Un deuxième objectif consistait à éduquer le public, surtout en Asie et dans les pays du tiers monde, où l'on trouvait les proportions les plus élevées d'enfants au travail, sur les droits de ces derniers d'aller à l'école et de ne pas travailler. Le troisième objectif était de contraindre les gouvernements à assurer l'éducation des enfants et à mettre en oeuvre des projets pour les familles de sorte que les enfants n'aient pas à travailler.

18. La PRESIDENTE invite les membres du Comité à commenter les récits des enfants.

19. Mme KARP considère que les enfants aident le Comité dans sa tâche en diffusant le message selon lequel les enfants méritent un meilleur sort, non seulement pour des raisons humanitaires mais parce qu'ils ont le droit de ne pas travailler et celui de recevoir un enseignement, et en encourageant le grand public à insister auprès des gouvernements pour qu'ils appliquent la Convention sur les droits des enfants et qu'ils éliminent le travail des enfants. Elle leur souhaite de réussir dans cette entreprise qui est, après tout, une de celles qu'ils ont en commun avec le Comité.

20. Mme SARDENBERG remercie les enfants d'avoir pris le temps non seulement de parler aux membres du Comité mais de s'acquitter de leur part de l'entreprise qu'ils ont en commun avec le Comité grâce à leurs activités dans le monde entier; elle se demande, par ailleurs, pourquoi tous les visiteurs sont des garçons.
21. Kip OEBANDA (Philippines) explique qu'aucune discrimination n'a été exercée mais la plupart des marcheurs devant rentrer dans leur pays le lendemain, les filles ont choisi de passer le temps qui leur restait avec leurs compagnons de marche tandis que lui et ses trois collègues avaient choisi de passer ce temps avec les membres du Comité.
22. Mme OUEDRAOGO félicite les jeunes gens de leur importante contribution à la campagne destinée à mettre un terme au travail des enfants. Elle voudrait savoir quelle a été la réaction à la Marche mondiale dans les pays qu'elle avait traversés. Les marcheurs ont-ils eu l'occasion de rencontrer des notabilités dans ces pays ? Elle souhaitait également savoir quel appui ils avaient reçu dans leur propre pays. Enfin, elle les invite instamment à poursuivre leur campagne.
23. Shaukat ALI (Inde) dit que les marcheurs ont rencontré, entre autres, le Premier Ministre du Royaume-Uni et le Ministre du travail d'Allemagne. Tous deux ont exprimé leur plein appui pour la campagne et se sont engagés à faire pression sur les pays où le travail des enfants est encore largement répandu.
24. Govind KHAVAL (Népal) dit que, paradoxalement, c'est dans ces pays que la réaction a été la plus faible. Ce problème n'a pas semblé susciter de sentiments très forts dans la masse de la population. Au Viet Nam, les autorités ont même empêché les enfants qui travaillaient de participer à la Marche.
25. Mme PALME dit qu'elle a elle-même participé à la Marche à travers Stockholm et qu'elle était présente quand les marcheurs ont rencontré le Ministre du travail de la Suède. De jeunes Suédois ont pris part très activement à la campagne pour mettre fin au travail des enfants et elle espère qu'ils continueront d'y participer.
26. M. FULCI demande quand les jeunes gens ont appris pour la première fois qu'il existait des instruments internationaux pour protéger les droits des enfants et que leur pays ayant ratifié ces instruments était tenu d'en respecter les dispositions.
27. Kip OEBANDA (Philippines) dit que, d'après son expérience, une ratification n'est pas une garantie d'application. Son pays est un des Etats Parties à la Convention de l'OIT de 1973 (No 138) concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi, pourtant le travail des enfants y est toujours pratiqué. C'est au citoyen ordinaire de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils respectent les obligations qu'ils ont contractées.
28. Shaukat ALI (Inde) dit que certains gouvernements ne sont que trop prêts à ratifier des instruments internationaux dans l'espoir de mettre un terme au débat public sur des problèmes délicats. Ils veulent que l'on constate qu'ils font quelque chose mais cette impression est contredite par la présence

d'enfants qui travaillent dans presque toutes les rues des villes d'Asie alors que les efforts des participants aux campagnes locales ne rencontrent qu'indifférence. En tant qu'ex-travailleur enfant, il n'était pas au courant des instruments internationaux ni des droits des enfants mais il va maintenant dans les écoles pour parler de cette question.

29. Mme MBOI demande quand les jeunes gens se sont joints à la Marche.

30. Shaukat ALI (Inde) répond qu'ils l'ont fait le 17 janvier 1998, date à laquelle les marcheurs sont partis de Manille.

31. Mme MBOI dit qu'elle ne doute pas qu'ils aient connu la fatigue, la pluie et le froid, mais qu'ils devraient être immensément fiers de leurs efforts et elle les encourage instamment à poursuivre leur campagne.

32. Mme KARP fait remarquer qu'un des aspects du travail du Comité consiste à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils respectent leurs obligations internationales ainsi que les jeunes gens le leur ont instamment demandé. Ceux-ci ne doivent pas se sentir frustrés car, s'il est vrai que le processus d'élimination du travail des enfants prendra de nombreuses années, le rôle qu'ils y auront joué est vital. Elle est fermement convaincue que la prise en main de leur destin par les enfants, en particulier par ceux qui ont une expérience personnelle du travail des enfants et qui peuvent témoigner éloquemment de son impact, est le moyen le plus efficace de mettre fin à ce fléau.

33. Shaukat ALI (Inde) dit qu'il comprend que ce processus prend du temps mais que la jeunesse passe vite. Il est par conséquent essentiel de faire plus dès maintenant.

34. La PRESIDENTE remercie les jeunes gens qui sont des avocats passionnés, éloquentes et réalistes de leur cause. Elle considère, elle aussi, que l'enfance est un âge précieux et irremplaçable et elle attend par conséquent avec impatience comme eux, le jour où le travail des enfants sera éliminé. Elle invite les adultes qui ont accompagné les jeunes gens à se présenter au Comité.

35. M. DOTTRIDGE (Société internationale anti-esclavagiste), parlant au nom du Comité d'organisation de la Marche mondiale contre le travail des enfants, dit que les marcheurs avaient pour objectif d'attirer l'attention du public sur le débat de la Conférence internationale du travail concernant l'adoption d'une nouvelle convention sur les formes extrêmes de travail des enfants. Il demande instamment aux membres du Comité de suivre ce processus de près et les remercie de leur intérêt et de leur appui.

36. Il était accompagné de Mme Christine Compaoré, présidente et fondatrice de l'Association de protection et de sauvegarde de l'enfance en danger et présidente du Comité d'organisation de la Marche mondiale au Burkina Faso; de M. Peter Munene du Kenya, représentant du Réseau africain pour la prévention et la protection contre l'abus et la négligence de l'enfant, organisation non gouvernementale exerçant ses activités dans toute l'Afrique; de M. Reggie Norton, le Président de l'Association anti-esclavagiste et de

M. Suman, membre fondateur de la Coalition de l'Asie du Sud contre la servitude enfantine et directeur du Mukti Ashram Child Rehabilitation Centre.

37. Kip OEBANDA (Philippines) dit qu'il ne vivra sans doute pas assez longtemps pour voir l'élimination totale du travail des enfants mais qu'il est fier d'avoir participé à ce processus car le sort des enfants de demain peut dépendre des actes de leurs semblables aujourd'hui.

38. Arnold ENGLE (Canada) dit que ceux qui ont participé à cette entreprise doivent désormais tirer le meilleur parti possible de l'élan donné par la Marche et par le débat de la Conférence internationale du Travail.

39. Shaukat ALI (Inde) dit que le soutien du Comité et du public a été une importante source de force. A son retour en Inde, il continuera de parcourir les villages en répandant le message selon lequel tout enfant a le droit d'étudier, de jouer et, par dessus tout, d'être aimé.

La séance est levée à 16 h 50.
